



PROCÈS-VERBAL DU  
CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ DE PONTIAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac, tenue le mercredi 19 février 2020 à compter de 18:36, à Litchfield, sous la présidence de madame Jane Toller, préfète, et à laquelle sont présents :

Minutes of the regular sitting of the Regional County Municipality of Pontiac Council, held on Wednesday, February 19, 2020 at 6:36 p.m. in Litchfield, under the chairmanship of the warden Ms. Jane Toller and to which are present:

**Présences :** M. John Armstrong, Le conseiller régional  
M. Alain Gagnon, Le conseiller régional  
M. Allard Gaston, Le conseiller régional  
M. Jim Gibson, Le conseiller régional  
Mme Natacha Guillemette, Adjointe administrative  
Mme TOLLER JANE, La Préfète  
Monsieur Gagnon Julien  
M. Travis Ladouceur, Greffier  
Mme Colleen Larivière, La conseillère régionale  
Mme Kim Lesage  
M. Carl Mayer, Le conseiller régional  
Mme Sandra Murray, La conseillère régionale  
M. Brent Orr, Le conseiller régional  
M. Bernard Roy, Directeur général et secrétaire trésorier  
M. Winston Sunstrum, Le conseiller régional  
Mme Annie Vaillancourt, Comptable CPA  
Mme Kim Villeneuve, La conseillère régionale  
Mme Colleen Jones  
Mme Cyndy Phillips

**Absences :** M. Maurice BEAUREGARD, Le conseiller régional  
Mme Lynne Cameron, La conseillère régionale  
Mme Karen Daly Kelly, La conseillère régionale  
M. GILLES DIONNE, Le conseiller régional  
M. Donald Gagnon, Le conseiller régional  
M Serge Newberry, Le conseiller régional  
Mme Doris Ranger, La conseillère régionale  
M. David Rochon, Le conseiller régional

Présence de M. Tim Ferrigan, maire suppléant de la municipalité de Campbell's Bay.  
Présence de M. Garry Ladouceur, maire suppléant de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract.  
Présence de M. Gerard Pharand, maire suppléant de la municipalité de Waltham.  
Présence de M. John Brennan, maire suppléant de la municipalité de Sheenboro.  
Présence de M. Frank Maloney, représentant de la municipalité de Chichester.

Présence de M. Alexandre Savoie-Perron, aménagiste à la MRC de Pontiac.

En début de séance, la préfète suppléante, Mme Kim Cartier-Villeneuve, assume la présidence en l'absence de Mme la préfète.

À 19h49, arrivée de Madame la préfète qui assume la présidence.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1** OUVERTURE ET PRÉSENCES | OPENING AND ATTENDANCE
- 2** DÉCLARATION - UTILISATION DE LA LANGUE DE SON CHOIX |  
DECLARATION - USE OF THE LANGUAGE OF YOUR CHOICE
- 3** LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND  
ADOPTION OF THE AGENDA
- 4** DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS OU DE CONFLIT | DECLARATION OF  
INTEREST OR CONFLICT
- 5** ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE |  
ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST MEETING
- 6** ÉVÈNEMENTS | EVENTS - ANNONCES | ANNOUNCEMENTS
- 7** PRÉSENTATIONS | PRESENTATIONS
  - 7.1** RANDONNÉE DE SKI AU PARLEMENT | SKI TREK TO  
PARLIAMENT HILL
  - 7.2** LYNNE LAVERY (LES AMIS DU CYCLOPARC PPJ)
- 8** PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUE | PUBLIC QUESTION PERIOD
- 9** HUIS CLOS (OUVERTURE ) | IN-CAMERA (OPENING)
- 10** SORTIR DU HUIS-CLOS | OUT OF IN-CAMERA
- 11** ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION
  - 11.1** NOMINATION, DIRECTEUR (TRICE) DU DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE
  - 11.2** RÈGLEMENT 261-2019 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 180-  
2011 POURVOYANT AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MEMBRES  
DU CONSEIL ET DES EMPLOYÉS DE LA MRC DE PONTIAC
- 12** FINANCES
  - 12.1** RAPPORT D'ACTIVITÉS DU TRÉSORIER | ACTIVITY REPORT OF  
THE TREASURER
  - 12.2** UTILISATION DU SURPLUS ALLOUÉ À LA PROMOTION DE LA  
VOIE NAVIGABLE
  - 12.3** RAPPORT FINANCIER
- 13** SÉCURITÉ CIVILE | CIVIL SECURITY
  - 13.1** MODIFICATION DE LA RÉOLUTION DE RÉPARTITION DES  
COÛTS C.M. 2013-08-04 (SERVICE DE COMMUNICATION  
RÉGIONAL)
  - 13.2** ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2 –  
SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ  
INCENDIE
  - 13.3** APPUI À LA RÉOLUTION DE CAMPBELL'S BAY (COURS  
POMPIER I) | SUPPORT, CAMPBELL'S BAY RESOLUTION (POMPIER I  
COURSE)
- 14** GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY
  - 14.1** CARACTÉRISATION DES LACS DE LA MRC DE PONTIAC -  
PHASE 2
  - 14.2** ADOPTION DU PROJET D'ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE
  - 14.3** Appui au mémoire de la MRC de Papineau sur la mise en  
valeur des minéraux critiques et stratégiques au Québec

- 15 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMIC DEVELOPMENT**
  - 15.1 COOPÉRATIVE HOUBLON PONTIAC**
  - 15.2 COOPÉRATIVE HOUBLON PONTIAC (FDT)**
  - 15.3 RECOMMANDATION DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT | INVESTMENT COMMITTEE RECOMMENDATION**
  - 15.4 DONS ET COMMANDITES (COMITÉ DE LOISIRS)**
  - 15.5 DONS ET COMMANDITES (TIRE DE CAMION DE L'ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DE CHAPEAU)**
  - 15.6 DONS ET COMMANDITES ( FESTIVAL AUX STYLE DE L'ÎLE / ISLANDFEST)**
  - 15.7 DONS ET COMMANDITES (COURSE DE MOTONEIGE)**
  - 15.8 DONS ET COMMANDITES (COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ PLEIN AIR - AVENTURE HÉLIANTHE)**
  - 15.9 DONS ET COMMANDITES ( ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DANFORD LAKE)**
  - 15.10 AVIS DE MOTION | NOTICE OF MOTION (RÈGLEMENT, PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA RESTAURATION DE BÂTIMENTS PATRIMONIAUX | BY-LAW, FINANCIAL AID PROGRAM FOR THE RESTAURATION OF HERITAGE BUILDINGS)**
  - 15.11 VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS | ENERGY FROM WASTE**
- 16 INFRASTRUCTURES RÉGIONALES | REGIONAL INFRASTRUCTURES**
  - 16.1 DEMANDE DE FONDS (PAFIRS – EBI) PPJ**
  - 16.2 RÉVISION DE LA LOI SUR LES INGÉNIEURS | REVIEW OF THE ENGINEERS ACT**
  - 16.3 RÉOLUTION D'APPUI AU PROJET ÉQUIPISTE | RESOLUTION OF SUPPORT, ÉQUIPISTE PROJECT**
- 17 DIVERS | MISCELLANEOUS**
  - 17.1 CLUB QUAD DU PONTIAC (LETTRE D'APPUI | LETTER OF SUPPORT)**
  - 17.2 RÉOLUTION D'APPUI (DÉSENCLAVEMENT DE LA CÔTE-NORD)**
  - 17.3 SITUATION AU CENTRE HOSPITALIER DU PONTIAC**
  - 17.4 PRIX DE BÉNÉVOLAT 2020 | VOLUNTEER APPRECIATION AWARDS 2020**
  - 17.5 PONTIAC OUEST SE BRANCHE (DEMANDE DE LETTRE D'APPUI)**
  - 17.6 LETTRE D'APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY (PROJET D'EXPANSION DU PARC) | LETTER OF SUPPORT TO THE MUNICIPALITY OF CAMPBELL'S BAY (PARK EXPANSION PROJECT)**
  - 17.7 DÉPÔT DU CALENDRIER DE CONSERVATION AU BANQ**
- 18 RAPPORT DE LA PRÉFÈTE | WARDEN'S REPORT**
- 19 FERMETURE | CLOSING**

C.M. 2020-02-01    1    OUVERTURE ET PRÉSENCES | OPENING AND ATTENDANCE

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Colleen Larivière et résolu d'ouvrir la séance régulière du Conseil régional des maires de la MRC de Pontiac pour le mercredi 19 février 2020 à 18:36.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by Regional Councillor Ms. Colleen Larivière and resolved to open the regular sitting of the Council of Mayors of the Pontiac MRC for Wednesday, February 19, 2020 at 6:36 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

2 DÉCLARATION - UTILISATION DE LA LANGUE DE SON CHOIX |  
DECLARATION - USE OF THE LANGUAGE OF YOUR CHOICE

Déclaration réitérant l'importance pour les membres du Conseil régional et les gens du public participant à la séance de s'exprimer librement dans la langue de leur choix et la présence sur place d'une ressource pour assurer au besoin une traduction. |

Statement reiterating the importance for Regional Council members and members of the public participating in the meeting to express themselves freely in the language of their choice and the presence of a resource on site to ensure translation if necessary.

C.M. 2020-02-02 3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND  
ADOPTION OF THE AGENDA

Il est proposé par le maire suppléant de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract, M. Garry Ladouceur, et résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by the pro-mayor of the municipality of Mansfield-et-Pontefract, Mr. Garry Ladouceur, and resolved to adopt the agenda.

CARRIED UNANIMOUSLY

4 DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS OU DE CONFLIT | DECLARATION OF  
INTEREST OR CONFLICT

Aucune | None

C.M. 2020-02-03 5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE |  
ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST MEETING

Il est proposé par le Conseiller régional M. John Armstrong et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du Conseil régional de la MRC de Pontiac du mercredi 15 janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by Regional Councillor Mr. John Armstrong and resolved to adopt the minutes of the regular sitting of the Regional

Council of the Pontiac MRC of Wednesday, January 15, 2020.

CARRIED UNANIMOUSLY

6 ÉVÈNEMENTS | EVENTS - ANNONCES | ANNOUNCEMENTS

Mme la préfète suppléante invite les Conseillers régionaux à faire les annonces pertinentes et à parler des événements à venir dans leur municipalité. Tour de table.

Madame la préfète suppléante rappelle ensuite aux maires l'invitation pour une rencontre avec le président de la FQM, M. Jacques Demers, qui sera à La Pêche le 27 février à 19h. |

The pro-warden invited Regional Councillors to proceed with relevant announcements and talk about upcoming activities in their municipality. Roundtable.

The pro-warden then reminded mayors of the invitation to meet with the FQM president, Jacques Demers, who will be in La Pêche on February 27 at 7:00 p.m.

7 PRÉSENTATIONS | PRESENTATIONS

7.1 RANDONNÉE DE SKI AU PARLEMENT | SKI TREK TO PARLIAMENT HILL

M. Lavoie-Harvey se présente à titre de président de la Coopérative Aventure Hélianthe et coordonnateur du projet de ski à l'école.

Il gère une coopérative de plein air. Ils livrent entre autres un programme de ski dans les écoles; ils arrivent sur place avec le matériel. Ils desservent toutes les écoles de la MRC de Pontiac. L'organisation est également présente dans les MRC Vallée-de-la-Gatineau et Papineau.

M. Lavoie-Harvey mentionne que l'expédition de ski au Parlement constitue leur plus grand événement. Cette année, au-delà de 50 jeunes ont manifesté un intérêt à l'idée de prendre part à l'événement. L'un des buts du programme est justement de travailler à faire en sorte que suivant les formations dans les écoles, il y ait une suite (ski en famille, etc., et ultimement participation à l'expédition au Parlement).

Avant de projeter à l'écran une partie du documentaire réalisé à la suite de l'expédition de ski au Parlement, M. Lavoie-Harvey mentionne que cette expédition a mis en scène des jeunes qui sont des ambassadeurs faisant la promotion de la région.

Visionnement d'un extrait vidéo du documentaire.

M. Lavoie-Harvey mentionne qu'il ne faut pas manquer l'opportunité de profiter du grand mouvement qu'il y a à

l'égard du plein air. Il invite les gens à se joindre à eux pour permettre à cette appréciation que l'on a du plein air de grandir et d'évoluer. Être confronté à la beauté et la richesse de la région incitera les jeunes à y rester.

*Unofficial translation*

Mr. Lavoie-Harvey introduced himself as president of the Coopérative Aventure Hélianthe and coordinator of the ski at school project.

He manages an outdoor co-operative. Among other things, they deliver a ski program to the schools and arrive on site with the equipment. They serve all the schools in the MRC Pontiac. The organization is also present in the Vallée-de-la-Gatineau and Papineau MRCs.

Mr. Lavoie-Harvey mentioned that the ski expedition to Parliament is their biggest event. This year, more than 50 young people showed interest in taking part in the event. One of the goals of the program is to work to ensure that, following the training in the schools, there is a follow-up (family skiing, etc., and ultimately participation in the ski expedition Parliament).

Before showing on screen part of the documentary made following the ski expedition to Parliament, Mr. Lavoie-Harvey mentioned that this expedition featured young people who are ambassadors promoting the region.

Viewing of a video excerpt from the documentary.

Mr. Lavoie-Harvey said that we must not miss the opportunity to take advantage of the great movement there is towards the outdoors. He invites people to join them to allow this appreciation of the outdoors to grow and evolve. Being exposed to the beauty and richness of the region will encourage young people to stay.

## 7.2 LYNNE LAVERY (LES AMIS DU CYCLOPARC PPJ)

LYNNE LAVERY

L'assemblée générale annuelle des "Amis du cycloparc PPJ" s'est tenue à la mi-janvier. Une réunion a eu lieu récemment pour planifier la saison à venir.

Toutes les activités sont faites pour aider à créer une culture du cyclisme. Ils continueront ce qui a été fait l'année dernière (des randonnées régulières à Shawville, Campbell's Bay et Waltham, au moins un jour par semaine et l'exploration de partenariats avec d'autres organisations), ils mettront à jour et publieront le guide des affaires et des services du Cycloparc PPJ et la publication sera élargie pour inclure une carte de base de la piste, ils participeront

également à la randonnée Terry Fox.

De plus, de nouvelles activités ont été discutées lors de la réunion, notamment : communiquer avec les clubs de cyclisme d'Ottawa et de Gatineau et les inviter à participer à des tournées, par exemple la tournée Tap & Cork; établir des liens avec les clubs de cyclisme des régions de Pembroke et de Renfrew; participer à certains des nombreux festivals d'été organisés en juillet et août; ils parleront également aux enseignants des écoles secondaires concernant la création de clubs de cyclisme. Une dernière idée qui a été présentée et qui sera explorée pour l'avenir est une course annuelle sur une longue distance (l'exemple de la Tour de White Water dans l'est de l'Ontario est cité). Mme Lavery a mentionné que ce projet impliquerait beaucoup de travail et nécessiterait une coordination avec de nombreuses autres organisations.

A la fin de son intervention, Mme Lavery a mentionné qu'ils doivent être assurés que le débat sur la question de la PPJ sera finalisé afin de pouvoir contribuer à la création d'une culture du cyclisme qui est nécessaire pour amener le Cycloparc PPJ à son plein potentiel.

La préfète suppléante, Mme Kim Cartier-Villeneuve, a fait référence aux travaux en cours du Comité PPJ. Le conseiller régional M. Gaston Allard a mentionné que le comité en est à sa phase préliminaire.

Question subséquente de Mme Lavery concernant l'échéancier. Réponse du Conseiller régional M. Gaston Allard.

Le conseiller régional M. Gibson fait référence à la présentation des étudiants de l'ESSC concernant le projet Équipiste.

*Unofficial translation*

The 'Les amis dy Cycloparc PPJ' AGM was held in mid-January. There was a recent meeting to plan for the upcoming season.

All the activities are done to help create a culture of cycling. They will continue on what was done last year (regular rides in Shawville, Campbell's Bay and Waltham, at least one day a week and exploring partnerships with other organizations), they will update and publish the Cycloparc PPJ business and services guide and the publication will be expanded to include a basic map of the trail, they will also be helping with the Terry Fox run.

Also, new activities were discussed at the meeting, including: contacting cycling clubs in Ottawa and Gatineau and inviting them to participate in tours, for instance the Tap & Cork tour; connecting with cycling clubs in Pembroke and Renfrew areas; participation in some of the many summer festivals

held in July and August; they will also be talking to teachers in high schools regarding the creation of cycling clubs. One final idea that was presented and will be explored for the future is an annual long distance race (example of Tour de White Water in eastern Ontario is cited). Ms. Lavery mentioned that this project would entail a lot of work and require coordination with many other organizations.

At the end of her remarks, Ms. Lavery mentioned they need assurance that the debate on this issue of the PPJ will be finalized so that they can help create a culture of cycling that is needed to bring the Cycloparc PPJ to its full potential.

The pro-warden, Ms. Kim Cartier-Villeneuve, referred to the ongoing work of the PPJ Committee. Regional Councillor Mr. Gaston Allard mentioned that the Committee is in its preliminary stages.

Subsequent question from Ms. Lavery regarding the timeline. Response from Regional Councillor Mr. Gaston Allard.

Regional Councillor Mr. Gibson referred to the presentation by ESSC students regarding the Équipiste project.

## 8 PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUE | PUBLIC QUESTION PERIOD

Aucune | None

### C.M. 2020-02-04 9 HUIS CLOS (OUVERTURE ) | IN-CAMERA (OPENING)

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Colleen Larivière et résolu d'entrer en huis clos à 19:15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by Regional Councillor Ms. Colleen Larivière and resolved to go in-camera at 7:15 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

### C.M. 2020-02-05 10 SORTIR DU HUIS-CLOS | OUT OF IN-CAMERA

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Colleen Larivière et résolu de sortir du huis-clos à 19:33.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It is moved by Regional Councillor Ms. Colleen Larivière and resolved to come out of the in-camera at 7:33 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

## 11 ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION

### C.M. 2020-02-06 11.1 NOMINATION, DIRECTEUR (TRICE) DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Le maire suppléant de la municipalité de Campbell's Bay, M. Tim Ferrigan, s'abstient de voter (conflit d'intérêts à l'égard de cet item). | The pro-mayor of the municipality of Campbell's Bay, Mr. Tim Ferrigan, abstains from voting (conflict of interest regarding this item).

ATTENDU le départ de Mme Danielle Newman le vendredi 10 janvier 2020;

ATTENDU l'appel à candidatures de décembre 2019 au 24 janvier 2020 pour combler le poste de directrice du développement économique laissé vacant suivant le départ de Mme Newman;

ATTENDU que les candidatures reçues ont été soumises à l'examen d'un comité de sélection lequel a, par la suite, jugé opportun de rencontrer en entrevue les candidatures qu'il jugeait correspondre le mieux aux besoins de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la Conseillère régionale Mme Colleen Larivière et résolu d'embaucher Mme Cyndy Phillips à titre de directrice du développement économique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

#### APPOINTMENT, DIRECTOR OF ECONOMIC DEVELOPMENT

WHEREAS the departure of Ms. Danielle Newman on Friday January 10 2020;

WHEREAS the call for applications from December 2019 to January 24, 2020 to fill the position of Director of Economic Development left vacant following the departure of Ms. Newman;

WHEREAS the applications received were reviewed by a selection committee, which subsequently deemed it advisable to interview the candidates it deemed best suited to the needs of the MRC;

CONSEQUENTLY, it was proposed by Regional Councillor Ms. Colleen Larivière and resolved to hire Ms. Cyndy Phillips as Director of Economic Development.

CARRIED UNANIMOUSLY

#### 11.2 RÈGLEMENT 261-2019 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 180-2011 POURVOYANT AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES EMPLOYÉS DE LA MRC DE PONTIAC

Considérant l'avis de motion donné le mercredi 16 octobre 2019 et considérant les changements apportés au projet de Règlement déposé et présenté le 18 décembre 2019, dépôt et présentation d'un projet de règlement renouvelé

relativement au Règlement 261-2019, RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT 180-2011 POURVOYANT AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES EMPLOYÉS DE LA MRC DE PONTIAC.

|

Considering the notice of motion given on Wednesday October 16 2019, and considering the changes brought to the draft By-Law tabled and presented on December 18, 2019, tabling and presentation of a renewed draft By-Law for By-Law 261-2019, BY-LAW REPEALING BY-LAW 180-2011 PROVIDING FOR THE TRAVEL EXPENSES OF COUNCIL MEMBERS AND EMPLOYEES OF THE MRC PONTIAC.

## 12 FINANCES

### C.M. 2020-02-07      12.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS DU TRÉSORIER | ACTIVITY REPORT OF THE TREASURER

Il est proposé par le Conseiller régional M. John Armstrong et résolu d'accepter le rapport d'activités du trésorier-élections 2019 tel que présenté par la comptable madame Annie Vaillancourt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by Regional Councillor Mr. John Armstrong and resolved to accept the Activity Report of the Treasury of Elections 2019 as presented by Accountant Mrs. Annie Vaillancourt.

CARRIED UNANIMOUSLY

### C.M. 2020-02-08      12.2 UTILISATION DU SURPLUS ALLOUÉ À LA PROMOTION DE LA VOIE NAVIGABLE

Considérant la résolution C.M. 2019-12-17 affectant un surplus de 25 281.18\$ à la promotion de la voie navigable;

Considérant qu'une résolution est nécessaire à chaque fois qu'une dépense doit être payée à même un surplus;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Alain Gagnon et résolu que toutes les dépenses reliées à la promotion de la voie navigable soient payées à même le surplus affecté jusqu'à concurrence de 25 281.18\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

USE OF ALLOCATED SURPLUS FOR WATERWAY PROMOTION

Whereas resolution C.M. 2019-12-17 allocating a surplus of \$25 281.18 for the promotion of the Waterway;

Whereas a resolution is necessary every time an expense is to be paid directly from a surplus;

It is proposed by Regional Councillor Mr. Alain Gagnon and resolved that all expenses related to the promotion of the Waterway be paid directly from the allocated surplus up to a maximum of \$25 281.18.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-09

12.3 RAPPORT FINANCIER

**LISTE DES COMPTES A PAYER ET LA LISTE DES COMPTES PAYÉS**

Il est proposé par le maire suppléant de la municipalité de Campbell's Bay, M. Tim Ferrigan, et résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant de 147 605.67\$ de la liste des comptes à payer de la MRC de Pontiac, et le montant de 279 050.49\$ de la liste des comptes payés.

**APPROBATION DES DÉPENSES DE VOYAGE ET D'AFFAIRES DES ÉLUS DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION**

Il est également résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant payé pour les dépenses de frais de voyage et d'affaires des élus de la MRC de Pontiac au montant de 1 004.10\$ pour les périodes de paie 2 et 3 pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**LISTS OF ACCOUNTS PAYABLE AND LIST OF PAYMENTS**

It was moved by the pro-mayor of the municipality of Campbell's Bay, Mr. Tim Ferrigan, and resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the list of accounts payable in the amount of \$147 605.67 and the list of payments in the amount of \$279 050.49.

**APPROVAL OF THE TRAVEL AND BUSINESS EXPENSES OF ELECTED OFFICIALS SINCE THE LAST MEETING**

It is also resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the amount paid for the travel and business expenses of the elected officials of the MRC Pontiac in the amount of \$1 004.10 for pay periods 2 and 3 of the year 2020.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-10

13.1 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION DE RÉPARTITION DES COÛTS C.M. 2013-08-04 (SERVICE DE COMMUNICATION RÉGIONAL)

CONSIDÉRANT la résolution C.M. 2013-08-04;

CONSIDÉRANT que la MRC a changé de fournisseur pour son service de communication régional disponible aux services incendie;

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Alleyn-et-Cawood demande à la MRC de réviser la méthode de division des coûts du service de communication;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Alain Gagnon et résolu que les frais pour le service de communication régional soit partagé parmi 16 municipalités, avec l'exclusion des 2 municipalités suivantes :

-Rapides des Joachims, en raison de l'emplacement physique de cette municipalité, de l'entente inter-municipale qu'elle a avec la municipalité de Laurentian Hills en Ontario, ainsi que sa desserte du service 911 avec le service ontarien.

-Alleyn-et-Cawood, en raison de son entente inter-municipale avec le service incendie de Kazabazua (MRCVG) et sa desserte du service 911 avec CAUCA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

MODIFICATION OF THE COST ALLOCATION RESOLUTION C.M. 2013-08-04 (REGIONAL COMMUNICATION SERVICE)

CONSIDERING resolution C.M. 2013-08-04;

CONSIDERING the MRC has changed supplier for its regional communication service available to its fire services;

CONSIDERING the municipality of Alleyn-et-Cawood requests that the MRC revise its method of dividing costs of this communication service;

It was proposed by Regional Councillor Mr. Alain Gagnon and resolved that the costs for the regional communication service be shared among 16 municipalities, with the exclusion of the following 2 municipalities:

-Rapides des Joachims, due to the physical location of this municipality, the inter-municipal agreement it has with the Municipality of Laurentian Hills in Ontario, as well as its 911 service provided by Ontario.

-Alleyn-et-Cawood, because of its inter-municipal agreement with the municipality of Kazabazua (MRCVG) for its fire

service and its provision of 911 services by CAUCA.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-11

13.2 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2 –  
SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ  
INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le schéma révisé de couverture de risques en incendie est entré en vigueur le 1er Mai 2017;

CONSIDÉRANT QUE la 2ème année du schéma révisé de couverture de risques en incendie de la MRC de Pontiac s'est terminé le 30 Avril 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie exige qu'un rapport d'activité pour l'exercice précédent soit préparé, adopté par résolution et transmis au ministre à chaque année;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Sandra Murray et résolu d'adopter le rapport annuel de l'An 2 du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie et de transmettre celui-ci au ministre. De plus, ce rapport inclura les étapes entreprises pendant la période de transition entre le premier schéma et le schéma révisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

ADOPTION OF THE ANNUAL REPORT FOR YEAR 2 – REVISED  
FIRE SAFETY COVER PLAN

WHEREAS the revised fire safety cover plan came into effect on May 1st 2017;

WHEREAS year 2 of the revised fire safety cover plan ended on April 30th 2019;

WHEREAS article 35 of the Fire safety act states that an activity report for the previous year must be prepared, adopted by resolution and sent to the minister each year.

It was moved by Regional Councillor Ms. Sandra Murray and resolved to adopt the annual report for year 2 of the revised fire safety cover plan and to transmit this report to the minister.

Furthermore, this report will include the steps taken during the transition period between the first cover plan and the revised cover plan.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-12

13.3 APPUI À LA RÉOLUTION DE CAMPBELL'S BAY (COURS  
POMPIER I) | SUPPORT, CAMPBELL'S BAY RESOLUTION

(POMPIER I COURSE)

Considérant la réception de la résolution 317-11-19 adoptée par le Conseil de la municipalité de Campbell's Bay et intitulée 'Demande d'ajout du Cours Pompier I à l'offre de formation professionnelle des commissions scolaires et autres institutions d'enseignement desservant la MRC de Pontiac';

Considérant que la résolution demande à la MRC de Pontiac d'explorer avec les commissions scolaires, institutions scolaires et autres organismes oeuvrant dans le domaine de la formation la possibilité d'offrir un programme de formation professionnelle dans le domaine de la protection incendie, notamment Pompier I, et que ce dernier soit offert, dans la mesure du possible, en français et en anglais;

Considérant l'importance des services rendus par les services de protection incendie et les obligations des municipalités en matière de protection incendie;

Il est proposé par le maire suppléant de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract, M. Garry Ladouceur, et résolu que le Conseil régional des maires appuie cette résolution et la demande qu'elle contient à l'endroit de la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

Considering the reception of resolution 317-11-19 adopted by the Council of the Municipality of Campbell's Bay and entitled 'Demande d'ajout du Cours Pompier I à l'offre de formation professionnelle des commissions scolaires et autres institutions d'enseignement desservant la MRC de Pontiac (Request to add the Firefighter I course to the professional training offer of the school boards and other educational institutions serving the MRC Pontiac)';

Considering that the resolution asks the MRC Pontiac to explore with the school boards, educational institutions and other organizations working in the field of training the possibility of offering a professional training program in the field of fire safety, namely Firefighter I, and that this program be offered, as much as possible, in French and English;

Considering the importance of the services rendered by the fire protection services and the obligations of municipalities with respect to fire safety;

It was moved by the pro-mayor of the municipality of Mansfield-et-Pontefract, Mr. Garry Ladouceur, and resolved that the Regional Council of Mayors support this resolution and the request it contains with respect to the MRC Pontiac.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-13

14.1 CARACTÉRISATION DES LACS DE LA MRC DE PONTIAC - PHASE 2

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac comprend de nombreux lacs sur son territoire et que les activités humaines peuvent accélérer fortement le phénomène d'eutrophisation de ces lacs en augmentant les apports de nutriments;

CONSIDÉRANT QUE l'eutrophisation d'un lac peut avoir des conséquences extrêmement néfastes (dégradation de la qualité de l'eau, accumulation de sédiments, développement des algues bleu-vert, baisse de la valeur des résidences, baisse de l'attractivité du territoire pour la villégiature);

CONSIDÉRANT QUE la MRC est compétente en matière d'aménagement et de développement sur l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la connaissance des lacs les plus sensibles aux apports de nutriments et ayant des apports de nutriments élevés est une information essentielle en matière d'aménagement et de développement en périphérie des lacs;

CONSIDÉRANT l'offre de service de l'ODO (Observatoire du développement de l'Outaouais) concernant la réalisation de la phase 2 de la caractérisation des lacs de la MRC de Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac est partenaire de l'ODO (Observatoire du développement de l'Outaouais) et dispose d'heures de services accumulées dans le cadre de ce partenariat;

Il est proposé par le maire suppléant de la municipalité de Sheenboro, M. John Brennan, et résolu :

Que la MRC de Pontiac accepte fasse appel au service de l'ODO pour la réalisation de la phase 2 de l'étude de caractérisation des lacs de son territoire

Est également résolu:

Que les heures de service dont dispose la MRC de Pontiac soient utilisées dans le cadre de la phase 2 de l'étude de caractérisation des lacs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

WHEREAS the MRC Pontiac has many lakes on its territory and that human activities can greatly accelerate the eutrophication of the lakes by increasing nutrient inputs;

WHEREAS the eutrophication of a lake can have extremely adverse consequences (deterioration of water quality, sediment accumulation, development of blue-green algae, declining real estate values, reducing the attractiveness of the territory for cottagers);

WHEREAS the MRC has jurisdiction in respect of land and development throughout its territory;

WHEREAS knowledge of the lakes most sensitive to nutrient inputs and having high nutrient inputs is essential information in land use planning and development on the periphery of the lakes;

WHEREAS the service offer of L'ODO (Observatoire du développement de l'Outaouais) concerning the implementation of a characterization study of the lakes of the MRC Pontiac;

WHEREAS the MRC Pontiac is a partner of ODO and has accumulated service hours as part of this partnership;

It was proposed by the pro-mayor of the municipality of Sheenboro, Mr. John Brennan, and resolved:

That the MRC Pontiac accepts the service offer of ODO for a phase 2 characterization study of the lakes of its territory.

It was also resolved that the banked hours of service available to the MRC Pontiac be used as part of this phase 2 characterization study of lakes.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-14

14.2 ADOPTION DU PROJET D'ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE

Considérant la tenue d'un forum le 30 janvier 2019 avec le conférencier-motivateur Doug Griffiths;

Considérant le sondage en ligne portant sur l'avenir du Pontiac;

Considérant que les idées proposées au forum et dans les réponses du sondage en ligne ont permis d'élaborer un projet d'Énoncé de vision stratégique;

Considérant les rencontres de travail de la Commission consultative et la présentation au comité plénier du 12 février 2020;

Il est proposé par la préfète suppléante Mme Kim Cartier-Villeneuve et résolu d'adopter le projet d'Énoncé de vision stratégique du Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



*Unofficial translation*

ADOPTION OF THE DRAFT STRATEGIC VISION STATEMENT

Whereas the forum held on January 30, 2019 with motivational speaker Doug Griffiths;

Whereas the online survey regarding the future of the Pontiac;

Whereas the proposed ideas from the forum and in the answers of the online survey helped develop a Draft Strategic Vision Statement;

Whereas the working sessions of the Advisory Committee and the presentation to the plenary committee on February 12, 2020;

It was moved by pro-warden Ms. Kim Cartier-Villeneuve and resolved to adopt the Draft Strategic Vision Statement for the Pontiac.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-15

14.3 Appui au mémoire de la MRC de Papineau sur la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques au Québec

ATTENDU que le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles a amorcé, en novembre 2019, une réflexion sur la place du Québec dans la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques;

ATTENDU que les partenaires, les représentants du milieu et les citoyens sont invités à contribuer à cette réflexion et à la définition des orientations gouvernementales en matière de mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques, notamment par le dépôt d'un mémoire d'ici au 7 février 2020;

ATTENDU que les régions de l'Outaouais et des Laurentides sont visées par plusieurs claims miniers;

ATTENDU que, dans le guide de discussion concernant la place du Québec dans la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques, les territoires de l'Outaouais et des Laurentides sont ciblés pour leur potentiel d'exploitation du graphite;

ATTENDU qu'il est pertinent d'exprimer le point de vue des régions de l'Outaouais et des Laurentides à cet effet;

ATTENDU qu'un mémoire sur la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques au Québec a été adopté par le Conseil des maires de la MRC de Papineau le 22 janvier 2020 et déposé au MERN;

ATTENDU que l'économie circulaire, l'acceptabilité sociale et

les principes du développement durable provenant de la Loi sur le développement durable sont des concepts de base à considérer dans cet exercice de réflexion.

Il est proposé par le Conseiller régional M. Alain Gagnon et résolu que la MRC de Pontiac appuie le mémoire de la MRC de Papineau sur la place du Québec dans la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques déposé dans le cadre de la présente séance. Il est également résolu que la MRC de Pontiac est d'avis que les préoccupations et les demandes énoncées dans le mémoire de la MRC de Papineau devront être intégrées dans le processus de réflexion du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et que la présente résolution soit envoyée au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

WHEREAS the Minister of Energy and Natural Resources initiated, in November 2019, a reflection on Québec's place in the development of critical and strategic minerals;

WHEREAS the partners, community representatives and citizens are invited to contribute to this reflection and to the definition of government orientations in the development of critical and strategic minerals, notably by submitting a brief by February 7, 2020;

WHEREAS the Outaouais and Laurentian regions are covered by several mining claims;

WHEREAS, in the discussion guide concerning Québec's place in the development of critical and strategic minerals, the Outaouais and Laurentian territories are targeted for their graphite mining potential;

WHEREAS it is relevant to express the point of view of the Outaouais and Laurentian regions in this regard;

WHEREAS a brief on the development of critical and strategic minerals in Quebec was adopted by the Council of Mayors of the MRC de Papineau on January 22, 2020 and filed with the MERN;

WHEREAS the circular economy, social acceptability and the principles of sustainable development stemming from the Sustainable Development Act are basic concepts to be considered in this reflection exercise.

It was moved by Regional Councillor Mr. Alain Gagnon and resolved that the MRC Pontiac support the MRC de Papineau's brief on the place of Quebec in the development of critical and strategic minerals tabled during this meeting. Be it further resolved that the MRC Pontiac is of the opinion

that the concerns and demands set out in the MRC de Papineau's brief should be integrated into the reflection process of the Minister of Energy and Natural Resources and that this resolution be sent to the Minister of Energy and Natural Resources.

CARRIED UNANIMOUSLY

## 15 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMIC DEVELOPMENT

C.M. 2020-02-16

### 15.1 COOPÉRATIVE HOUBLON PONTIAC

Considérant que la Coopérative Houblon Pontiac entreprend présentement des démarches de restructuration qui incluent la recherche de nouveaux marchés et des moyens de rentabilisation;

Considérant l'importance de la Coopérative Houblon Pontiac pour le développement des houblonnières locales et régionales, ainsi que le potentiel de la coopérative de traiter d'autres produits agricoles issus de la région;

Considérant que la filière Houblon est identifiée dans l'axe d'intervention 3 du Plan de Développement de la Zone Agricole de la MRC de Pontiac;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Winston Sunstrum et résolu que la MRC de Pontiac, nonobstant la résolution C.M. 2015-05-18, permette à la coopérative Houblon Pontiac de rechercher du soutien financier de la MRC de Pontiac au même titre que tout autre organisme légalement constitué du Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

Considering that the Coop Houblon Pontiac is currently undertaking restructuring measures that include the search for new markets and ways to make it profitable;

Considering the importance of the Coopérative Houblon Pontiac for the development of local and regional hop farms, as well as the potential of the cooperative to process other agricultural products from the region;

Considering that the hop sector is identified in focus area 3 of the MRC Pontiac Agricultural Zone Development Plan;

It was proposed by Regional Councillor Mr. Winston Sunstrum and resolved that the MRC Pontiac, notwithstanding resolution C.M. 2015-05-18, allow the Coopérative Houblon Pontiac to seek financial support from the MRC Pontiac in the same manner as any other legally constituted organization in the Pontiac.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-17

15.2 COOPÉRATIVE HOUBLON PONTIAC (FDT)

Considérant la résolution C.M. 2020-02-16 qui permet à la Coopérative Houblon Pontiac de rechercher du soutien financier de la MRC de Pontiac au même titre que tout autre organisme légalement constitué du Pontiac;

Considérant que le comité d'analyse du Fonds de Développement des Territoires (FDT) 2019 de la MRC de Pontiac a qualifié et recommandé le projet Autonomisation et développement des services de la coopérative Houblon Pontiac;

Considérant que la coopérative Houblon Pontiac vise à augmenter l'efficacité de la granulation en ayant la machinerie au même endroit que la production, tout en sauvant le temps en transport, manutention et l'entreposage avant la granulation;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Sandra Murray et résolu que la MRC de Pontiac octroi le montant de 22 205.78\$ proposé par le comité FDT 2019 pour le projet Autonomisation et développement des services de la Coopérative Houblon Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

Considering resolution C.M. 2020-02-16 which allows the Coopérative Houblon Pontiac to seek financial support from the MRC Pontiac in the same way as any other legally constituted Pontiac organization;

Considering that the analysis committee of the MRC Pontiac's Fonds de Développement des Territoires (FDT) 2019 has qualified and recommended the project Autonomization and development of the services of the Coopérative Houblon Pontiac;

Considering that the Coopérative Houblon Pontiac aims to increase the efficiency of pelletizing by having the machinery in the same place as the production, while saving time in transport, handling and storage before pelletizing;

It was moved by Regional Councillor Ms. Sandra Murray and resolved that the MRC Pontiac grant the amount of \$22,205.78 proposed by the FDT 2019 committee for the project Autonomization and development of services of the Coopérative Houblon Pontiac.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-18

15.3 RECOMMANDATION DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT |  
INVESTMENT COMMITTEE RECOMMENDATION

CONSIDÉRANT QUE le comité d'investissement détient la responsabilité d'analyse des demandes sous la politique de soutien aux entreprises (PSE) de la MRC de Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE ces dossiers ont été analysés, les recommandations du comité d'investissement, suite à la rencontre de février 2020, sont les suivantes :

MRC-CI-2020-02-04- 10 000\$ Le comité d'investissement recommande au conseil régional d'octroyer subvention de 10 000\$.

Il est proposé par le Conseiller régional M. Carl Mayer et résolu d'accepter les recommandations telles que proposées par le comité d'investissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

CONSIDERING that the Investment Committee is responsible for the analysis of the financing applications made under the Business Support Policy of the MRC Pontiac;

CONSIDERING that these projects have been analysed, the recommendations of the Investment Committee held in February 2020 are the following:

MRC-CI-2020-02-04- \$10,000 The Investment Committee recommends that the Regional council of the MRC Pontiac to award a grant of \$10,000.

It was moved by Regional Councillor Mr. Carl Mayer and resolved to accept the recommendations as proposed by the Investment Committee.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-19

15.4 DONS ET COMMANDITES (COMITÉ DE LOISIRS)

CONSIDÉRANT la recommandation du département du développement économique ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le maire suppléant de la municipalité de Campbell's Bay, M. Tim Ferrigan, et résolu qu'une commandite de 500 \$ soit octroyée au comité des loisirs de l'île du grand-calumet, pour la fête nationale des québécois qui se déroulera à l'île du Grand-Calumet le 20 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

WHEREAS the economic development department's recommendation;

THEREFORE it was proposed by the pro-mayor of the municipality of Campbell's Bay, Mr. Tim Ferrigan, and resolved that a sponsorship \$ 500 to be awarded to the leisure comity of l'île du grand-calumet for their fête nationales des québécois which will take place at l'île Du Grand-Calumet, on June 20th, 2020.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-20

15.5 DONS ET COMMANDITES (TIRE DE CAMION DE L'ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DE CHAPEAU)

CONSIDÉRANT la recommandation du département du développement économique ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la préfète suppléante Mme Kim Cartier-Villeneuve et résolu qu'une commandite de 400 \$ soit octroyée à l'association récréative de chapeau, pour leur Tire de camion qui se déroulera le 11 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

WHEREAS the economic development department's recommendation;

THEREFORE it is proposed by pro-warden Ms. Kim Cartier-Villeneuve and resolved that a sponsorship \$ 400 to be awarded to The Chapeau Recreation Association, for their Truck Pull, which will take place on July 11th, 2020.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-21

15.6 DONS ET COMMANDITES ( FESTIVAL AUX STYLE DE L'ÎLE / ISLANDFEST)

CONSIDÉRANT la recommandation du département du développement économique;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le Conseiller régional M. John Armstrong et résolu qu'une commandite de 400 \$ soit octroyée à La Municipalité de l'Isle-aux-Alumettes pour leur festival Aux styles de l'île / Islandfest qui se déroulera le 21 août 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

WHEREAS the economic development department's recommendation;

THEREFORE it is proposed by Regional Councillor Mr. John Armstrong and resolved that a sponsorship \$ 400 to be awarded to the Municipality of l'Isle-aux-Alumettes for their festival aux style de l'Île / Islandfest, which will take place on August 21st, 2020.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-22 15.7 DONS ET COMMANDITES (COURSE DE MOTONEIGE)

CONSIDÉRANT la recommandation du département de développement économique ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le Conseiller régional M. Gaston Allard et résolu qu'une commandite de 500 \$ soit octroyée à La Coopérative de Solidarité du Centre de Loisirs des Drapeurs pour leur course de motoneige le 14 mars 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

WHEREAS the economic development department's recommendation;

THEREFORE it is proposed by Regional Councillor Mr. Gaston Allard and resolved that a sponsorship \$ 500 to be awarded to La Coopérative de Solidarité du Centre de Loisirs des Drapeurs, for their snowmobile race which will take place on March 14th 2020.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-23 15.8 DONS ET COMMANDITES (COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ PLEIN AIR - AVENTURE HÉLIANTHE)

CONSIDÉRANT la recommandation du département du développement économique ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la Conseillère régionale Mme Sandra Murray et résolu qu'une commandite de 500 \$ soit octroyée à La Coopérative de Solidarité Plein Air - Aventure Hélianthe pour le Voyage De Ski Au Parlement qui se déroulera du 23 au 26 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

WHEREAS the economic development department's recommendation;

THEREFORE it was proposed by Regional Councillor Ms. Sandra Murray and resolved that a sponsorship of \$ 500 be awarded to La Coopérative de Solidarité Plein Air - Aventure Hélianthe, for their ski to Parliament trip with the high

school students, which will take place from February 23rd to the 26th, 2020.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-24

15.9 DONS ET COMMANDITES ( ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DANFORD LAKE)

CONSIDÉRANT la recommandation du département du développement économique ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la Conseillère régionale Mme Colleen Larivière et résolu qu'une commandite de 500 \$ soit octroyée à L'ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DE DANFORD LAKE, pour les activités suivantes : 1) BBQ pour la fête de Canada; 2) déjeuner du Père Noël pour enfants, qui se dérouleront à la Municipalité d'Alleyne-et-Cawood durant l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

WHEREAS the economic development department's recommendation;

THEREFORE it was proposed by Regional Councillor Ms. Colleen Larivière and resolved that a sponsorship \$ 500 to be awarded to l'Association Récréative de Danford Lake, for the following activities: 1) Canada Day BBQ; 2) Breakfast with Santa Clause for the children, which will take place in the Municipality of Alleyne-et-Cawood this year, 2020.

CARRIED UNANIMOUSLY

15.10 AVIS DE MOTION | NOTICE OF MOTION (RÈGLEMENT, PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA RESTAURATION DE BÂTIMENTS PATRIMONIAUX | BY-LAW, FINANCIAL AID PROGRAM FOR THE RESTAURATION OF HERITAGE BUILDINGS)

AVIS DE MOTION

En application des dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q.,c. C-27.1), je, Gaston Allard, représentant de la municipalité de Fort-Coulonge, donne avis de motion de la présentation pour adoption d'un règlement pourvoyant à l'adoption d'un programme d'aide financière à la restauration des bâtiments patrimoniaux.

Donné à Litchfield le 19 février 2020.

*Unofficial translation*

NOTICE OF MOTION

Pursuant to the provisions of section 445 of the Quebec



Municipal Code (R.S.Q., c. C-27.1), I, Gaston Allard, representative of the municipality of Fort-Coulonge, give notice of motion for the adoption of a By-law providing for the adoption of a financial assistance program for the restoration of heritage buildings.

Given in Litchfield on February 19, 2020.

C.M. 2020-02-25

15.11 VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS | ENERGY FROM WASTE

ATTENDU QUE le Ministère des affaires municipales et de l'habitation a conclu avec la MRC de Pontiac une entente financière signée le 23 juillet 2015 et un addenda signé le 11 novembre 2016;

ATTENDU QUE l'entente appelée Fonds de développement du territoire permet la réalisation de projets en fonction des priorités établies par le Conseil régional;

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac veut construire une installation de valorisation énergétique des déchets dans le Pontiac comme solution pour l'enfouissement des déchets de l'Outaouais, la ville d'Ottawa, le comté de Renfrew et la ville de Pembroke;

ATTENDU QUE dans le passé, la MRC de Pontiac avait approuvé le règlement numéro 184-2012 pour exprimer son intérêt à titre de destinataire et fournir le zonage dans le Pontiac;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Jim Gibson et résolu d'allouer 50 000 \$ des fonds du FDT pour la phase d'étude de faisabilité et recherche pour le projet de valorisation énergétique des déchets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

WHEREAS the "Ministère des affaires municipales et de l'habitation" has entered into a financial agreement with the MRC Pontiac signed on July 23, 2015, and an addendum signed on November 11, 2016;

WHEREAS the agreement known as the Fonds de développement du territoire (Territorial Development Fund) allows the realization of projects based on the priorities established by the Regional Council;

WHEREAS the MRC Pontiac wants to build a waste-to-energy facility in the Pontiac as a solution for the landfilling of waste from the Outaouais, the City of Ottawa, the County of Renfrew and the City of Pembroke;

WHEREAS in the past, the MRC Pontiac had approved By-law Number 184-2012 to express its interest as the host

location and provide zoning in the Pontiac;

It was moved by Regional Councillor Mr. Jim Gibson and resolved to allocate \$50,000 of the FDT funds for the feasibility study and research phase of the waste-to-energy project.

CARRIED UNANIMOUSLY

## 16 INFRASTRUCTURES RÉGIONALES | REGIONAL INFRASTRUCTURES

C.M. 2020-02-26

### 16.1 DEMANDE DE FONDS (PAFIRS – EBI) PPJ

Attendu que la MRC de Pontiac souhaite déposer un projet au programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS – EBI), ledit projet étant : Amélioration du réseau de sentiers Cycloparc PPJ

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le Conseiller régional M. Gaston Allard et résolu :

QUE la MRC de Pontiac autorise la présentation du projet d'amélioration du réseau de sentiers Cycloparc PPJ au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

Que soit confirmé l'engagement de la MRC de Pontiac à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE la MRC de Pontiac désigne monsieur Bernard Roy, directeur général comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

Whereas the MRC Pontiac wishes to submit a project to the Financial Assistance Program for Recreational and Sports Infrastructures (PAFIRS - EBI), said project being : Improvement of the Cycloparc PPJ trail network

IT IS THEREFORE PROPOSED by Regional Councillor Mr. Gaston Allard and resolved:

THAT the MRC Pontiac authorize the submission of the project to improve the Cycloparc PPJ trail network to the Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur within the framework of the Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

THAT the commitment of the MRC Pontiac be confirmed to pay its share of the eligible costs of the project and to pay the ongoing operating costs of the project, to assume any increase in the operating budget generated by the project and not to award a contract for direct costs before obtaining an announcement letter from the Minister;

THAT the MRC Pontiac designate Mr. Bernard Roy, Director General, as the person authorized to act on its behalf and to sign on its behalf all documents relating to the above-mentioned project.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-27

16.2 RÉVISION DE LA LOI SUR LES INGÉNIEURS | REVIEW OF THE ENGINEERS ACT

Considérant que les paragraphes a) et d) de l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs stipulent que les travaux suivants constituent, entre autres, le champ de pratique exclusif de l'ingénieur :

a) Les chemins de fer, les voies publiques, les aéroports, les ponts, les viaducs, les tunnels et les installations reliées à un système de transport, dont le coût excède 3 000 \$;

d) Les travaux d'aqueduc, d'égout, de filtration, d'épuration, de disposition des déchets ou autres travaux du domaine du génie municipal dont le coût excède 1 000 \$;

Considérant le projet de loi 29, un projet loi qui modifie substantiellement la Loi sur les ingénieurs ;

Considérant que la grande majorité des coûts d'entretien des voies publiques municipales et autres infrastructures municipales telles les réparations d'aqueduc ou d'égout, les remplacements de ponceaux, sont supérieurs à 1 000 \$ et/ou 3 000 \$, selon le cas ;

Considérant que les coûts pour la réalisation de travaux mineurs ont augmenté de façon considérable compte tenu de l'obligation de déposer des plans et devis scellés par un membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec ;

Considérant qu'il y a lieu de revoir à la hausse les seuils désuets fixés en 1973 indiqués aux paragraphes a) et d) de l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs afin d'éviter des coûts supplémentaires aux municipalités et aux citoyens;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Jim Gibson et résolu:

Que le préambule fasse partie intégrante de la résolution;

Que le Conseil des maires appuie les démarches des MRC de Papineau et de la Jacques-Cartier initiées auprès du

gouvernement du Québec afin que ce dernier modifie la Loi sur les ingénieurs de façon à tenir compte des réalités municipales d'aujourd'hui et revoir à la hausse les seuils indiqués aux paragraphes a) et d) de l'article 2 de ladite Loi;

Que le Conseil des maires demande l'appui de l'ensemble des MRC du Québec, de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

#### REVIEW OF THE ENGINEERS ACT

Considering paragraphs (a)(d) of section 2 of the Engineering Act stipulate that the following work, among others, constitutes the exclusive scope of practice of an engineer:

a) Railways, public roads, airports, bridges, viaducts, tunnels and installations connected to a transportation system, the cost of which exceeds \$3,000;

d) Waterworks, sewers, filtration, purification, waste disposal or other works in the field of municipal engineering costing more than \$1,000;

Considering Bill 29, a bill that substantially amends the Engineering Act;

Considering that the vast majority of maintenance costs for municipal public roads and other municipal infrastructures such as water or sewer repairs, culvert replacements, are greater than \$ 1,000 and/or \$ 3,000, as the case may be;

Considering the costs for the realization of minor work have increased considerably with the obligation to submit plans and specifications sealed by a member of the Ordre des ingénieurs du Québec ;

Considering there is a need to revise upwards the obsolete thresholds set in 1973 indicated in paragraphs ad) of Article 2 of the Engineers Act in order to avoid additional costs to municipalities and citizens

It was proposed by Regional Councillor Mr. Jim Gibson and resolved:

That the preamble be an integral part of the resolution;

That the Council of Mayors supports the steps taken by the Regional County Municipalities of Papineau and of La Jacques-Cartier to the Quebec government so that the latter modifies the Engineers Act in order to take into account

today's municipal realities and to revise upwards the thresholds indicated in paragraphs ad) of section 2 of the said Act;

That the Council of Mayors ask for the support of all the Regional County Municipalities of Quebec, the Fédération québécoise des municipalités (FQM) the Union des municipalités du Québec (UMQ) in this effort.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-28

16.3 RÉSOLUTION D'APPUI AU PROJET ÉQUIPISTE | RESOLUTION OF SUPPORT, ÉQUIPISTE PROJECT

Considérant qu'un groupe d'étudiants de l'ESSC travaille sur un projet d'entrepreneuriat visant à promouvoir l'esprit d'entreprise et la culture entrepreneuriale chez les jeunes en partenariat avec le Programme La Défriche du Carrefour jeunesse-emploi du Pontiac et le Lab Finance de l'ESSC;

Considérant que le projet consiste en l'installation de bornes de réparation ÉquiPiste sur la piste cyclable PPJ et de la sécurisation de partenariats avec des entreprises locales;

Considérant que les bornes ÉquiPiste seront installées à des endroits clés sur la piste cyclable PPJ de la MRC de Pontiac;

Considérant que le projet comprend une formation pour le personnel de la MRC de Pontiac, et ce à aucun frais à la MRC, sur l'entretien à long terme des bornes;

Il est proposé par le maire suppléant de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract M. Garry Ladouceur et résolu :

Que les bornes de réparation ÉquiPiste soient installées sur la piste cyclable PPJ à des endroits clés sélectionnés en collaboration avec le personnel de la MRC de Pontiac;

Que la localisation des bornes de réparations soient ajoutées sur les cartes de la PPJ de la MRC de Pontiac;

Que la MRC de Pontiac prenne en charge l'entretien des bornes ÉquiPiste une fois installées;

Que la MRC de Pontiac participe au lancement officiel du projet;

Que la MRC de Pontiac soutienne ce projet pilote et la possibilité d'ajouter davantage de bornes de réparations sur la piste cyclable PPJ dans de futurs projets d'entrepreneuriat avec les étudiants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

Considering that a group of ESSC students is working on an entrepreneurship project aimed at promoting entrepreneurship and entrepreneurial culture among young people in partnership with the La Défriche Program of the Carrefour jeunesse-emploi du Pontiac and the Lab Finance of the ESSC;

Considering that the project consists of the installation of ÉquiPiste bike repair stations on the PPJ trail and the securing of partnerships with local businesses;

Considering the ÉquiPiste stations will be installed at key locations on the MRC Pontiac's PPJ trail;

Considering that the project includes training for MRC Pontiac personnel, at no cost to the MRC, for the long-term maintenance of the stations;

It was moved by the pro-mayor of the municipality of Mansfield-et-Pontefract Mr. Garry Ladouceur and resolved :

That the ÉquiPiste bike repair stations be installed on the PPJ trail at key locations selected in collaboration with MRC Pontiac personnel;

That the location of the repair stations be added to the MRC Pontiac's PPJ maps;

That the MRC Pontiac take charge of the maintenance of the ÉquiPiste stations once installed;

That the MRC Pontiac participate in the official launch of the project;

That the MRC Pontiac support this pilot project and the possibility of adding more repair stations on the PPJ bike path in future entrepreneurship projects with students.

CARRIED UNANIMOUSLY

17 DIVERS | MISCELLANEOUS

C.M. 2020-02-29

17.1 CLUB QUAD DU PONTIAC (LETTRE D'APPUI | LETTER OF SUPPORT)

Considérant le projet de Club Quad Pontiac relativement à la mise à niveau du sentier entre le chemin Vaillancourt et le Parc Leslie (sur 22 km), il est proposé par le Conseiller régional M. Carl Mayer et résolu que la préfète soumette au nom du Conseil régional une lettre d'appui à la réalisation dudit projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

Considering the Club Quad Pontiac project for the upgrading of the trail between Vaillancourt Road and Leslie Park (over 22 km), it was proposed by Regional Councillor Mr. Carl Mayer and resolved that the Warden submit a letter of support on behalf of the Regional Council regarding the realization of the said project.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-30

17.2 RÉSOLUTION D'APPUI (DÉSENCLAVEMENT DE LA CÔTE-NORD)

Considérant la réception de la résolution 2020-01-032 adoptée par le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord et ayant pour titre 'Appui pour le désenclavement de la Côte-Nord par le prolongement de la route 138 jusqu'à Blanc-Sablon et la construction d'un pont sur le Saguenay';

Considérant que la réalité de la MRC de La Haute-Côte-Nord s'apparente en plusieurs points à celle du Pontiac;

Considérant l'importance de favoriser le désenclavement des régions et les échanges entre provinces voisines, empêchant ainsi l'isolement des communautés et permettant un développement optimal;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Colleen Larivière et résolu que le Conseil régional de la MRC de Pontiac appuie la résolution 2020-01-032 et sa démarche visant le désenclavement de la Côte-Nord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

RESOLUTION OF SUPPORT (OPENING-UP OF CÔTE-NORD)

Considering the receipt of resolution 2020-01-032 adopted by the Council of the MRC de La Haute-Côte-Nord and entitled 'Appui pour le désenclavement de la Côte-Nord par le prolongement de la route 138 jusqu'à Blanc-Sablon et la construction d'un pont sur le Saguenay (Support for the opening up of the Côte-Nord by the extension of Route 138 to Blanc-Sablon and the construction of a bridge over the Saguenay)';

Considering that the reality of the MRC de La Haute-Côte-Nord is similar in many ways to that of the Pontiac;

Considering the importance of encouraging the opening up of regions and exchanges between neighbouring provinces, thus preventing the isolation of communities and allowing for optimal development;

It was proposed by Regional Councillor Ms. Colleen Larivière

and resolved that the Regional Council of the MRC Pontiac support resolution 2020-01-032 and its approach aimed at opening up the Côte-Nord.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-31

17.3 SITUATION AU CENTRE HOSPITALIER DU PONTIAC

Considérant la plus récente rupture de service au département d'obstétrique du Centre hospitalier du Pontiac situé à Shawville en raison d'un manque de personnel infirmier;

Considérant la situation géographique particulière de la région, notamment sa proximité à la province voisine de l'Ontario, et les défis que cela engendre dans le domaine du recrutement et de la rétention du personnel infirmier en raison entre autres de l'écart important au niveau du salaire qu'on estime à environ 20,000\$;

Considérant le besoin urgent de recruter du personnel infirmier expérimenté pouvant pourvoir aux besoins actuels;

Considérant l'importance des services et des soins de santé dispensés par le Centre hospitalier du Pontiac à la population de la région;

Considérant l'adoption de la résolution C.M. 2019-10-24 par le Conseil des maires de la MRC de Pontiac au sujet de ruptures de services antérieures et du personnel infirmier au Centre hospitalier du Pontiac;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Sandra Murray et résolu de demander à la Ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec de prendre des mesures immédiates pour faire face au manque de personnel infirmier au Centre hospitalier du Pontiac et d'envisager parmi celles-ci la possibilité d'accorder un statut particulier à la région en raison de sa proximité à l'Ontario.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

Considering the most recent disruption of service in the obstetrics department at the Pontiac Community Hospital located in Shawville due to a lack of nursing personnel;

Considering the particular geographic location of the region, namely its proximity to the neighbouring province of Ontario, and the challenges this creates in the area of recruitment and retention of nursing personnel due, among other things, to the significant wage gap estimated at approximately \$20,000;

Considering the urgent need to recruit experienced nursing



personnel who can meet current needs;

Considering the importance of the services and health care provided by the Pontiac Community Hospital to the population of the region;

Considering the adoption of resolution C.M. 2019-10-24 by the Council of Mayors of the MRC Pontiac regarding nursing personnel and previous disruptions of service at the Pontiac Community Hospital;

It was proposed by Regional Councillor Ms. Sandra Murray and resolved to ask the Québec Minister of Health and Social Services to take immediate measures to address the shortage of nursing personnel at the Pontiac Community Hospital and to consider among these measures the possibility of granting a special status to the region because of its proximity to Ontario.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-32      17.4 PRIX DE BÉNÉVOLAT 2020 | VOLUNTEER APPRECIATION AWARDS 2020

Il est résolu que l'événement *Prix de Bénévolat 2020* soit tenu le lundi 20 avril 2020 à 19h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

It was resolved that the *Volunteer Appreciation Awards 2020* event be held on Monday, April 20, 2020 at 7 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-33      17.5 PONTIAC OUEST SE BRANCHE (DEMANDE DE LETTRE D'APPUI)

Considérant la demande de l'organisme Pontiac Ouest se Branche dans le cadre du Programme Jeunes en mouvement vers l'emploi;

Considérant la demande formulée par l'organisme pour un appui du Conseil régional de la MRC de Pontiac au sujet de leur demande dans le cadre dudit programme;

Il est proposé par le maire suppléant de la municipalité de Sheenboro M. John Brennan et résolu que la préfète soumette au nom du Conseil régional une lettre d'appui tel que demandé par Pontiac Ouest se branche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

WEST PONTIAC CONNECTS (REQUEST FOR A LETTER OF SUPPORT)

Considering the application of the organization West Pontiac Connects within the framework of the Jeunes en mouvement vers l'emploi program (Youth on the Move to Employment Program);

Considering the organization's request for support from the Regional Council of the MRC Pontiac regarding their application within the framework of the said program;

It was moved by the pro-mayor of the municipality of Sheenboro Mr. John Brennan and resolved that the Warden submit on behalf of the Regional Council a letter of support as requested.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-34

17.6 LETTRE D'APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY (PROJET D'EXPANSION DU PARC) | LETTER OF SUPPORT TO THE MUNICIPALITY OF CAMPBELL'S BAY (PARK EXPANSION PROJECT)

Considérant le projet d'amélioration et d'agrandissement des infrastructures du parc de la municipalité de Campbell's Bay;

Considérant la demande formulée par la municipalité pour un appui au projet par le Conseil régional de la MRC de Pontiac;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Alain Gagnon et résolu que la préfète soumette au nom du Conseil régional une lettre d'appui au sujet dudit projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

Considering the project of improvement and expansion of infrastructures in the park of the municipality of Campbell's Bay;

Considering the Municipality's request for support to the project by the Regional Council of the MRC Pontiac;

It was moved by Regional Councillor Mr. Alain Gagnon and resolved that the Warden submit on behalf of the Regional Council a letter of support concerning the said project.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-02-35

17.7 DÉPÔT DU CALENDRIER DE CONSERVATION AU BANQ

Attendu qu'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (RLRQ, chapitre A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

Attendu qu'en vertu du premier alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 1° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et chacune de ses modifications ;

Attendu que la Municipalité régionale de comté de Pontiac est un organisme public visé au paragraphe 1° de l'annexe de cette loi ;

Attendu que la Municipalité régionale de comté de Pontiac n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution ;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Colleen Larivière d'autoriser Natacha Guillemette, adjointe administrative, à signer le calendrier de conservation et chacune de ses modifications et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Municipalité régionale de comté de Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Unofficial translation*

Whereas in accordance to section 7 of the Archives Act (RLRQ, chapter A-21.1), every public body must establish and keep up to date a retention schedule for its records ;

Whereas under the first paragraph of section 8 of that Act, every public body referred to in paragraph 1 of the schedule must, in accordance with the regulations, submit its retention schedule and each amendment thereto to the Bibliothèque et Archives nationales du Québec for approval;

Whereas the Regional County Municipality of Pontiac is a public body referred to in paragraph 1 of the schedule to that Act ;

Whereas the Regional County Municipality of Pontiac does not have a by-law for the delegation of powers or signature or its by-law does not provide for the subject matter of this resolution ;

It was moved by Regional Councillor Ms. Colleen Larivière to authorize Natacha Guillemette, Administrative Assistant, to sign the calendar of conservation and each of its amendments and to submit this schedule or amendment to the Bibliothèque et Archives nationales du Québec for and

on behalf of the Regional County Municipality of Pontiac for approval.

CARRIED UNANIMOUSLY

18 RAPPORT DE LA PRÉFÈTE | WARDEN'S REPORT

La préfète Toller donne un rapport verbal de ses activités pendant le dernier mois. |

Warden Toller gave a verbal report of her activities during the past month.

C.M. 2020-02-36 19 FERMETURE | CLOSING

Il est proposé par le Conseiller régional M. Jim Gibson et résolu de clore la rencontre du Conseil régional de la MRC Pontiac du mercredi 19 février 2020 à 20h33.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by Regional Councillor Mr. Jim Gibson and resolved to close the Wednesday February 19 2020 meeting of the Pontiac MRC Regional Council at 8:33 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

---

Bernard Roy

Directeur général et secrétaire-  
trésorier

Jane Toller  
Préfète